

*Présentation du syndicat et de ses  
objectifs*

22 janvier 2024

# Présentation de Federgy

Syndicat des groupements et des enseignes de pharmacies d'officine

Membre du Haut comité pour la qualité à l'Officine avec l'Ordre et les syndicats d'officine

Federgy accompagne

17 groupements

10 000 pharmacies

1 pharmacie sur 2

Les groupements que nous représentons



# Notre Bureau



Alain Grollaud  
Président  
Directeur  
d'Optipharm



Valérie Kieffer  
Vice-Présidente  
Présidente  
Giphar



Hervé Jouves  
Vice-Président  
Président  
Hygie31



Jean-Claude Pothier  
Secrétaire  
Directeur général  
Groupe Apsara



Michel Quatresous  
Trésorier  
Administrateur  
Optipharm



Laurence Bouton  
Conseillère du  
Président

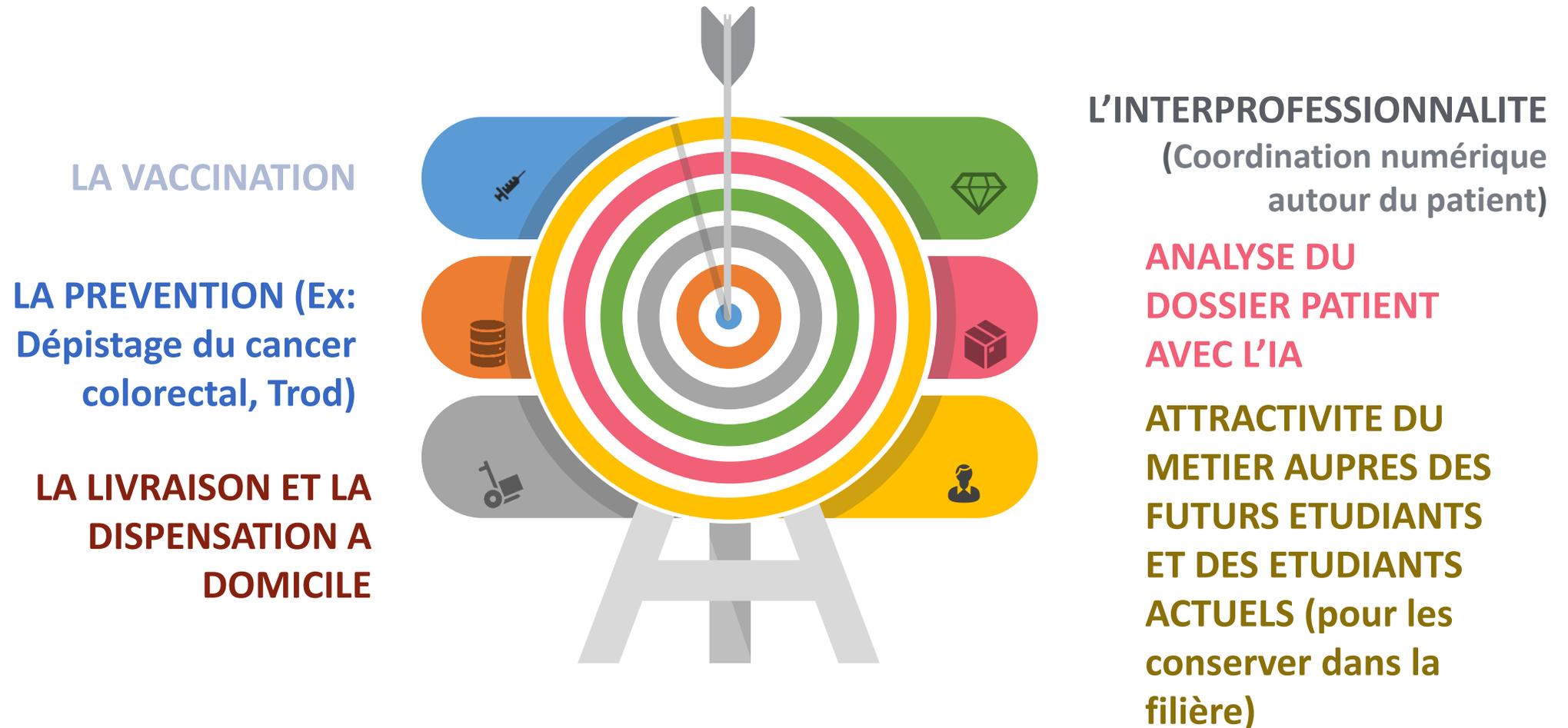
## Notre philosophie et notre projet



1. **Défendre la position des groupements de pharmacies** dans le circuit de la pharmacie et faire en sorte qu'ils deviennent un acteur incontournable.
2. **Participer à l'intersyndicale avec les syndicats d'officinaux** pour échanger sur les évolutions du métier et avoir une voix dans les décisions concernant la convention pharmaceutique.
3. **Rencontrer les instances** (gouvernement, agences, parlementaires) pour influencer sur les décisions du futur grâce au partenariat avec un cabinet de lobbying.
4. Faire en sorte que **le titulaire de l'officine reste majoritaire** au sein de l'officine pour garantir l'indépendance des pharmacies adhérentes aux groupements. L'indépendance est la garantie du maillage qui est le point fort de la pharmacie et donc des groupements.
5. **Garantir que la pharmacie maîtrise dans tous les cas la délivrance et la facturation des médicaments;** et ainsi défendre le monopole pour le médicament.

# *Les nouvelles missions : quel avenir pour les groupements et l'officine?*

## **Communication sur les services et les missions du pharmacien via les groupements**



# Les nouvelles missions à conquérir prochainement

## Accompagnement des groupements pour la promotion des services

### Biosimilaires et hybrides

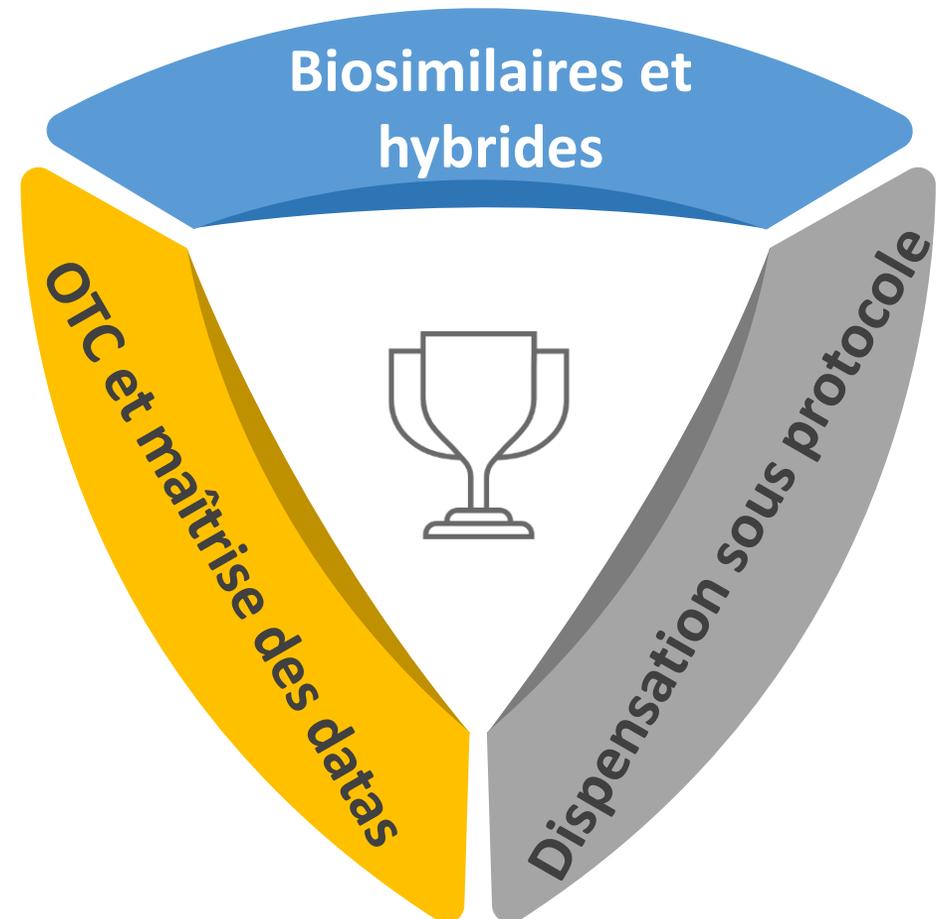
- Principe d'égalité des marges
- Honoraires
- Elargissement de la substitution

### Dispensation sous protocole/prescription pharmaceutique

- Ouverture à tous les pharmaciens hors CPTS
- PLFSS 2024 : prescription d'un antibiotique après un TROD cystite ou angine positif.

### Développement du parcours de soins OTC et maîtrise des datas

Prise en charge des paniers de soins des mutuelles en temps réel



**Federgy** | **LA CHAMBRE SYNDICALE**  
DES GROUPEMENTS & ENSEIGNES DE PHARMACIES